SAINT-VERAND MAGAZINE

Automne 2019

Page 2 : du nouveau pour joindre les services municipaux.

Page 8 : Modification simplifiée numéro 2 du PLU.

Page 9 : le clos des amariniers : point d'étape.

Pour joindre les services de la mairie

Depuis le 29 août, les services communaux ont été dotés de nouvelles adresses mail personnalisées qui permettent d'identifier la commune via le nom du domaine.

Pour toutes les questions d'ordre administratif général ou vos questions concernant votre quotidien :

mairie@saint-verand-38.fr

Pour écrire aux élus, maire et adjoints :

elus@saint-verand-38.fr

Pour écrire à Zébulon :

zebulon@saint-verand-38.fr

Pour écrire au CCAS :

ccas@saint-verand-38.fr

Pour écrire à Mixage-Café :

mixage-cafe@saint-verand-38.fr

Sécheresse, situation d'alerte

L'arrêté préfectoral n°38-2019-08-20-001 du 20 août 2019 place le département de l'Isère en situation de Vigilance, d'Alerte et d'Alerte Renforcée Sécheresse jusqu'au **30 décembre 2019**.

Il est donc :

- Interdit de laver les voitures **hors stations professionnelles**

- Interdit de remplir les piscines de plus de 5m³ à usage privé

- Interdit d'arroser des pelouses, des espaces verts publics et privés, des jardins d'agrément et des stades et espaces sportifs, de 9H00 à 20H00.

Une démarche obligatoire

Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.
Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :
Téléphone : 01 49 55 82 22
Adresse mail :
assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

Pour connaître l'évolution du cheptel, améliorer la santé des abeilles et mobiliser les aides européennes.

Forum des associations

N° 80—Automne 2019

Dimanche 8 septembre, les représentants des associations vous ont donné rendez-vous pour vous présenter leurs diverses activités.

Vous avez été nombreux à venir rencontrer les bénévoles qui ne ménagent pas leur énergie et donnent de leur temps pour animer le village et vous offrir des loisirs de qualité. Voici un aperçu de cette matinée réussie.

Encore un grand merci aux participants !

As Versau

Sports Loisirs Bien-Être

Les Joyeux Dauphinois

Gymnastique anatomique

Dance country

Saint-Vérand Hier et Aujourd'hui

Sommaire :

Page 2 : les adresses mail de la commune changent // alerte sécheresse,

Page 3 : Forum des associations,

Pages 4 et 5 : Les activités du CCAS,

Page 6 : L'été à Zébulon,

Page 7: La rentrée scolaire,

Page 8 : modification simplifiée numéro 2 du PLU,

Page 9 : Le clos des amariniers : point d'étape,

Page 10 : Travaux et rénovation énergétique (Interco)

Page 11 : Vivre ensemble,

Page 12: Saint-Vérand Hier et Aujourd'hui

Page 13 : Sports Loisirs et bien être

Page 14 : Associations diverses

Page 15 : Sou des écoles

Page 16 : Bloc-notes et brèves.

Page de couverture : Souvenirs d'été de Zébulon.

Responsable de la publication : Bernard Eyssard, Maire de Saint-Vérand.
Edité par Press Vercors sur papier recyclé.

Dépôt légal à l'impression.

Contact : Mairie de Saint-Vérand

04 76 38 11 05

Retour sur les petits coups de main de l'été

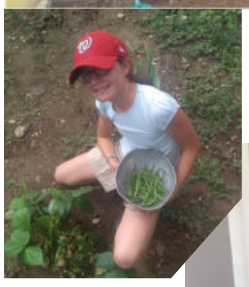

Les jeunes du Mixage Café n'ont pas perdu leur temps en juillet. Six d'entre eux (ils ne sont pas moins de 65 inscrits aux activités et actions de cette année) ont mis à profit leur temps de vacances pour se rendre utiles auprès des anciens de Saint-Vérand. Débroussaillage, tonte de pelouse, débarrassage de grange, bêchage … : il y a beaucoup à faire, et, quand on est jeune, ce n'est pas un problème ! Encadrés par leurs animateurs Kandy et Geoffrey, le petit groupe, une fois surmontée la peur des poules, a réussi à joindre l'utile à l'agréable : ils ont été accueillis par leurs hôtes avec des gâteaux, des boissons fraiches (car il faisait terriblement chaud) et même un barbecue ! Le midi, le Mixage Café leur avait concocté de bons petits plats pour reprendre des forces. Les quatre ménages d'anciens ont été ravis du sérieux, de la gentillesse et de l'efficacité des jeunes : car c'est aussi ça le Mixage Café : apprendre à se connaître, être solidaire, tolérant, et, surtout, cultiver la bonne humeur Les jeunes participants, accompagnés de leurs animateurs, se rendront début octobre à la Bifürk de Grenoble pour le festival "Bifurkations". Au programme: concerts, performances, expositions, ateliers de Street Sports...Une bien agréable façon de dire merci à la petite équipe motivée et dégourdie…

Un marché de créateurs pétillant de talents et de bonne humeur

Ils étaient bien au rendez-vous, ces créateurs de tous poils ce dimanche 15 septembre à Saint-Verand. A L'occasion du 5ème marché, une trentaine d'artistes ont investi la place du village, se joignant aux étals hebdomadaires des producteurs locaux. Passionnés par leur domaine de prédilection, ces artistes ont fait vivre les matières en les transformant en objets poétiques. Pêle-mêle… le bois, le cuir, les graines, la cire sont venus tutoyer les savons, les créations en laine, en tissus et végétaux ainsi que l'écriture. Une météo clémente en poche, les visiteurs nombreux ont pris plaisir à flâner dans les allées empreintes de senteurs d'huile, de savons, de bougies parfumées... Les discussions allaient bon train autour des créateurs, désireux de partager leurs passions.

Pour sa 5ème édition, le marché des créateurs organisé par le CCAS est une belle réussite autour de l'art, du partage et de la convivialité.

Un grand merci à l'association du Sou des écoles qui a géré la partie buvette et restauration.

Rendez vous est pris pour l'an prochain et sa 6ème édition.

Café Mobile

C'est derrière une drôle de charrette que vous les trouverez, affairées à servir des boissons pendant le temps du marché des producteurs. Michèle, Delphine, Francine, Marie-Noëlle, Isabelle, Marie, Nicole, Monique, Muriel, Dolores, Claude….se relayent par tous les temps, chaque dimanche, pour tenir le café mobile. Autour de petites tables installées pour l'occasion, ce café mobile offre une pause incitant aux échanges. Il permet également d'informer sur les activités du Mixage Café, de recueillir des propositions d'habitants… bref de favoriser les rencontres.

Retour sur la semaine des savoir-faire d'antan du 23 au 27 septembre

Les vieux métiers et les savoir-faire d'antan se sont invités au Mixage Café, pendant une semaine haute en passion ! Les visiteurs ont pu se replonger dans des pratiques ancestrales, découvrant ou redécouvrant des techniques et savoir-faire authentiques, dans un espace transformé, pour l'occasion, en ateliers d'initiation, de démonstration et d'exposition.

7 ateliers d'initiations ont jalonné la semaine, proposant aux intéressés de s'essayer concrètement aux techniques spécifiques : bienfaits des plantes avec Mélanie Quineau, avec la fabrication de tisanes et produits de beauté - fabrication de savon avec Stéphanie Grandchamp- Manipulation de la machine à tricoter avec Muriel Sergent - apprentissage de la dentelle au carreau à fuseaux avec un groupe de dentellières.

A l'honneur également, les artisans-artistes et leurs savoir-faire, dont les démonstrations et les explications ont ravi le public : Lou Sarreil Baron, Factrice d'accordéon (fabrication et réparation d'accordéon) ; Jean Pierre Cattot, artisan cordonnier, pour la fabrication de galoches ; Christian Pevet, pour la réalisation de paniers dauphinois en châtaignier avec ses explications en patois.
Enfin, une exposition sur les métiers d'autrefois réalisée à partir des archives du Musée dauphinois et prêtée par la Médiathèque a couvert les murs du Mixage Café.
Une semaine riche en échanges, en découvertes et en partage de savoir-faire qui a accueilli de nombreux visiteurs venus des 4 coins du Territoire !

Café philo ado

Envie de développer ses capacités à prendre la parole en groupe, à argumenter et à réfléchir ensemble autour d'un thème ? Le Mixage Café vous propose 2 ateliers gratuits par mois, réservés à tous les adolescents de 11 à 17 ans.
Une façon ludique de se préparer aux examens , d'apprendre à se connaitre et de gagner en confiance en soi, sans pression, dans une ambiance chaleureuse.
Animés par une professionnelle Nadège Guillermet,
Les prochains ateliers auront lieu :
Le vendredi 4 Octobre de 18h30 à 19H30 **C'est quoi le respect ?**
Le mercredi 16/10 de 17h à 18h **Les garçons et les filles : pareils ? différents ? égaux ?**
Le vendredi 8/11 de 18h30 à 19h30 **L'école, ca sert à quoi ?**
Mercredi 20 Novembre de 17h à 18h C'est quoi le bonheur ?
Inscriptions-informations : Mixage café 04 76 38 82 19 – mixage-cafe@saint-verand-38.fr

Matins poussette

Un moment de rencontre entre parents d'enfants de 0 à 3 ans.
Depuis le 20 septembre, Le Mixage Café propose « des matins poussettes », tous les vendredis matin de 8h45 à 10h30 (sauf vacances scolaires) pour les parents de jeunes enfants. … Echanger avec d'autres, se rencontrer, partager ses expériences, ses doutes, ses joies et ses difficultés… Trouver des réponses, avoir des conseils, être aidé….

Chacun vient à son rythme et reste le temps qu'il veut, avec ou sans les enfants, c'est comme on le souhaite ! Ces ateliers sont gratuits et animés par 2 professionnels. **Renseignements Mixage Café 04 76 38 82 19.**

Repas des aînés

Le repas aura lieu dimanche 24 novembre. Les habitants de Saint-Vérand de plus de 70 ans recevront une invitation dans les prochains jours.

Un colis sera offert aux personnes de plus de 80 ans ne pouvant pas se déplacer.

Les enfants « Kings » de Zébulon en visite à la ferme de Rossat

Les 9-11 ans de Zébulon ont pris leurs vélos pour aller à la ferme de Rossat le jeudi 1er Août. Après beaucoup d'efforts à vélo, nous avons été accueillis chaleureusement par Raphael, le propriétaire de la ferme. Il nous a d'abord parlé des différents élevages qu'il possédait avant de nous montrer l'enclos des cochons. Nous avons pu les caresser et avons appris plein de choses.

Ensuite, direction l'étable pour découvrir plusieurs vaches et leurs veaux. Nous avons vu un veau téter et nous l'avons caressé.

Pour finir, nous avons dégusté du jambon produit par sa ferme et nous avons repris les vélos, direction Zébulon.

Tous les kings remercient Raphael pour sa patience et ses explications.

Texte écrit par les enfants.

Un été haut en couleur !

Cet été, les enfants de Zébulon sont partis à la découverte de leur village et de ses alentours… Bien qu'habitant Saint-Vérand, certains d'entre eux ne connaissent pas forcément toutes les richesses de leur environnement proche.

Se sont alors succédées les visites de ferme en ferme : La Gabote, la chèvrerie de Gaëtan, les Jardins de Caroline, la ferme du Clos de Chatelus, celle du plateau de Rossat ont dévoilé leurs secrets respectifs. Les enfants ont ainsi découvert ces métiers de la terre et de l'élevage, ils ont aussi beaucoup apprécié les dégustations des produits locaux gentiment offerts par les propriétaires des lieux.

D'autres moments forts, faits de rencontres et de partage, ont marqué les esprits comme la journée « handisports » à l'AFR de Chatte ou bien l'inter centre à la piscine L'Olympide.

Les enfants ont encore réalisé une fresque avec les conseils et l'aide précieuse de Mr Garcia. Beaucoup de concentration et une touche de finesse ont suffi pour aboutir à un très beau résultat. La fresque décore aujourd'hui le local de ZEBULON.

Au fil des jours et sous un soleil de plomb, de multiples activités et des sorties en tout genre se sont déroulées : sorties à l'espace Aqualudique de Villard de Lans, au Lac du Marandan, à la Ludothèque de Saint-Marcellin, à Miripilli, au Château de l'Arthaudière ou à L'Arbre à fils à Saint-Jean en-Royans.

Les enfants ont aussi eu la chance de rencontrer et de se faire accompagner par de formidables intervenants professionnels qui ont su montrer leur talent et transmettre leur passion lors d'une sortie nature aux Ecouges et d'une animation BMX.

Sans compter le séjour à Saint Julien en Vercors ! En mode camping aménagé, les enfants et animateurs ont découvert la formule idéale. Equitation, spéléologie, piscine, veillées ont enchanté les enfants. La liste est longue, vous n'en doutez plus ! De très joyeux moments proposés par des animateurs au top qui seront à nouveau présents lors des vacances d'Automne !

L'équipe d'animation

Nouvelle année scolaire, nouveaux visages, nouvelle organisation !

Ils sont 144 enfants répartis en 6 classes à avoir repris le chemin de l'école ! Des effectifs stables, une rentrée sereine placée sous le signe de la bonne humeur. Quelques pleurs perceptibles du côté des plus jeunes mais très vite dissipés au cours de la matinée.
Une nouvelle enseignante, Madame Sophie LANGLAMET est venue rejoindre l'équipe éducative déjà composée de 5 maîtresses.
La directrice de l'école, Madame Florence CHAREYRE, étant détachée les lundis, c'est Philippe SORANZO qui assurera sa classe ce jour-là.
C'est avec grand plaisir que nous souhaitons la bienvenue à ces 2 enseignants déjà bien connus des collègues.

PS/MS : 25 élèves – Carole JOURDAN
MS/GS : 29 élèves – Annie MERLE
CP : 25 élèves – Danièle GLENAT
CE1/CE2 : 23 élèves – Sophie LANGLAMET
CE2/CM1 : 23 élèves – Nathalie ROSSIGNOL
CM2 : 19 élèves – Florence CHAREYRE/Philippe SORANZO
Effectifs moyens : 24 élèves

Les divers temps d'accueil périscolaire

Afin de permettre aux familles de concilier vie familiale et obligations professionnelles, SAINT-VERAND propose, sur l'ensemble des Temps Périscolaires, des moyens d'accueil adaptés. Organisés sur une large amplitude, de 7h30 à 18h30, ces accueils sont structurés autour d'une forte dimension éducative.

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis :

- 1 accueil du matin à partir de 7h30
- 1 accueil de 11h30 à 13h30 avec restauration
- 1 garderie de 11h30 à 12h30 pour ceux ne fréquentant pas la restauration scolaire
- 1 accueil du soir de 16h30 à 18h30

Le mercredi matin : un accueil de 7h30 à 12h30 **(nouveau)**

Inscription au forfait (période de 12 mercredis consécutifs) ou inscription ponctuelle à la matinée.

Nous rappelons que tous les documents (règlements intérieurs, projet éducatif, menus…) sont consultables sur le site officiel de la commune et que Françoise DAMIER, directrice de l'Accueil Périscolaire se tient à la disposition des familles (Tél : 04 76 64 92 46 - zebulon@saint-verand-38.fr)

A travers ces diverses propositions de services, l'objectif de la municipalité est d'offrir à ses familles un mode d'accueil de qualité, porteur de valeurs éducatives fortes, afin de garantir un service public de l'animation périscolaire diversifiée, adapté aux besoins des enfants et contribuant à leur développement et leur épanouissement.
Aux côtés des enseignants, une dizaine d'agents municipaux (animateurs diplômés, personnels de service, ATSEM…), intervient quotidiennement pour assurer ce service public car l'école est un espace spécifique dont la mission est d'accueillir les enfants auxquels elle doit donner les outils intellectuels leur permettant, quelles que soient leurs origines, leurs convictions ou celles de leurs parents, de devenir des citoyens éclairés, apprenant à partager, au-delà de leurs différences, les valeurs de la République.

Modification simplifiée numéro 2 du PLU

La commune de Saint Vérand dispose d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 18 mars 2014 et modifiée par délibération du 18 décembre 2018.

Le PLU est un document évolutif qui doit s'adapter aux modifications des textes législatifs et réglementaires, ainsi qu'aux projets d'aménagement et de constructions que souhaite développer la commune afin de mettre en œuvre son projet de territoire. Cette nouvelle modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune est une procédure mineure, en cohérence avec les orientations du document d'urbanisme en vigueur.

Elle n'est pas de nature à remettre en cause les intentions et objectifs affichés dans le P.L.U, et en particulier, ne modifie pas le zonage actuel, et n'a donc pas vocation à modifier les règles générales de constructibilité des terrains.

Le Maire a engagé cette procédure pour mettre en œuvre d'une part l'orientation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable qui vise à agir en faveur de l'équilibre social et intergénérationnel en proposant une offre en logements adaptée aux besoins et d'autre part de l'adaptation mineure du règlement.

Quel type de modifications :

Cette procédure vise à modifier :
- L'Orientation d'Aménagement et de Programmation de la zone 1AU1 pour permettre un projet de résidence séniors, et en conséquence le règlement écrit et graphique de cette même zone.
- La possibilité de changement de destination de 4 bâtiments dans la zone Agricole.
- Un toilettage du règlement écrit de la zone A notamment pour encadrer l'évolution des bâtiments d'habitation existants non identifiés dans les zones Ah ainsi que la mise à jour de certains termes pour une meilleure compréhension de la règle.
- Un léger toilettage du règlement écrit de la zone Ah pour encadrer l'évolution des annexes.

Modalités de mise à disposition du public :

Les modalités de mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée ont été définies par délibération en date du 28/08/2018.

Le public pourra consulter le dossier en Mairie de SAINT VERAND entre le 14 Octobre 2019 et le 18 Novembre 2019 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie soit le lundi et le jeudi de 13h30 à 17h00, les mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et le samedi matin de 8h30 à 12h00, pendant toute la durée de la mise à disposition du public.

Le dossier sera également consultable sur le site internet de la commune pendant toute la durée de mise à disposition du public (http://www.saint-verand.fr).

Un registre sera ouvert pour permettre au public de consigner ses observations en Mairie. Elles peuvent être également adressées par écrit à l'attention de Monsieur Le Maire. Deux permanences auront lieu en Mairie les 14 Octobre et 4 Novembre 2019 de 13h30 à 17h00 .

A l'issue du délai, le registre sera clos. Le bilan de la mise à disposition au public sera présenté au Conseil Municipal, qui adoptera par délibération le projet de modification simplifiée.

Article rédigé par Stéphane Tournoud

Urbanisme : le clos des amariniers

Les travaux ont débuté début 2019 et se sont déroulés selon le planning prévu.

Habitat Dauphinois annonce la livraison des 13 logements locatifs sociaux pour le mois de février (11 T4 et 2 T3). Trois logements sont réservés dans le cadre du contingent préfectoral pour loger un public prioritaire et un pour des fonctionnaires dans le cadre d'Action Logement.

Les loyers s'élèvent de 383,65 € à 533,08 €. Il convient de prévoir environ 40€ de charges.

Habitat Dauphinois attribuera les logements disponibles lors d'une commission d'attribution prévue en novembre.

Plafonds de revenus fiscal de référence pour prétendre à un logement social (revenus perçus au cours de l'année 2017) en PLUS /PLAI:

Personne seule : 20 623 € ou 11 342 €
2 personnes sans personne à charge : 27 540 € ou 16 525€
3 personnes ou personne seule avec une personne à charge ou jeune ménage (cumulant à eux deux moins de 55 ans) : 33 119 € ou 19 872 €
4 personnes ou personne seule avec 2 personnes à charge : 39 982 € ou 22 111 €
5 personnes ou personne seule avec 3 personnes à charge : 47 035 € ou 25 870 €

Vous êtes intéressés, comment déposer votre demande ?

* Sur interner à l'adresse suivante : https://www.demande-logement-social.gouv.fr/
* À l'accueil de la mairie où vous sera remis un formulaire à compléter.

Cotation :

- Ancienneté de la demande ou domiciliation CCAS sur la commune
- Attaches sur la commune (emploi, hébergé ou famille)
- Enfants scolarisés à Saint-Vérand
- Situation d'urgence (logement insalubre ou vendu, séparation, violences).

A noter que pour le Clos des Amariniers, la commission veillera à la mixité couples/ familles monoparentales et à l'âge des enfants.

Mise en place d'une commission communale d'attribution des logements sociaux

Lors du conseil municipal du 9 septembre, il a été décidé de la création de cette commission.

Son rôle : Étudier les demandes de logements sociaux sur la commune et proposer des candidatures aux bailleurs.

Sa composition : Elle est composée du maire, de 2 adjoints, 2 conseillers municipaux et un membre nommé du CCAS.

Modalités de fonctionnement : Elle se réunit lorsque un logement est vacant. Les demandes qui correspondent aux caractéristiques du logement sont toutes sélectionnées. Ensuite, un **système de cotation** (voir ci contre) est appliqué pour déterminer les priorités.
A l'issue de cet examen, la commission propose 3 dossiers par ordre de priorité au bailleur pour décision.

Article rédigé par les membres de la commission

Côté personnel

Suite à un accident du travail, Romain Arnaud est en arrêt depuis début août pour plusieurs mois. Pour le remplacer temporairement, nous avons embauché Gabin Monnet qui avait déjà effectué un remplacement sur la commune.

Alexis Fière scolarisé à le MFR de Chatte sera en stage aux services Techniques pendant 7 semaines au cours du premier trimestre scolaire. Un autre jeune sera aussi présent 7 semaines au deuxième trimestre. Cela permet de donner un coup de main appréciable aux agents tout en participant à la formation des jeunes du territoire.

Mise aux normes des équipements sportifs

Courant septembre les agents ont repris les travaux de mise aux normes des équipements sportifs : réfection des filets pare ballons, création d'un escalier joueurs pour accéder au terrain et prochainement clôture de l'enceinte sportive. Rappelons que ces travaux réalisés en régie sont obligatoires en raison du classement de nos équipes.

Une plateforme locale pour la rénovation énergétique

Votre logement aurait besoin d'améliorer ses performances énergétiques pour alléger vos dépenses de chauffage, mais vous ne savez pas vraiment par où commencer (isolation, remplacement des fenêtres, système de chauffage…) ? Pour vous aider dans votre projet de rénovation, Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté met à votre disposition une plateforme locale en faveur de la rénovation énergétique. Un conseiller de l'AGEDEN (partenaire de la communauté de communes) vous accompagne pour bien cibler vos travaux. Il peut se déplacer chez vous afin de vous apporter un conseil personnalisé. Le conseiller vous accompagne pour trouver les entreprises compétentes, en vous orientant notamment vers celles certifiées RGE (reconnu garant de l'environnement) par l'Etat et en restant à vos côtés pour l'analyse des devis. Enfin, le conseiller vous accompagne pour la partie financement de votre projet en vous présentant les aides financières existantes et en vous aidant au montage des dossiers.
Ce service s'adresse aux propriétaires occupants ainsi qu'aux propriétaires bailleurs.
En complément , la communauté de communes finance également une permanence info énergie pour répondre aux questions énergétiques des habitations. Un projet de construction, de rénovation, ou de changement du système de chauffage ? Rencontrez un conseil indépendant pour un accompagnement personnalisé sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables.

Renseignements au 04 76 14 00 10.

Ils ont ramassé les déchets

Quatre jeunes collégiens ont décidé à la fin du mois d'août de nettoyer la ville.

Pendant une demi-journée, aidés de quelques camarades ils ont ramassé mégots et déchets qui jonchaient les rues et le bord des routes.

Ils sont intervenus sur les communes de Saint-Marcellin, Saint-Sauveur et Saint-Vérand.

Le résultat de leur cueillette montre l'intérêt de leur action !

Ordures ramassées à Saint-Vérand route du stade et route des peupliers et mégots ramassés à Saint-Marcellin en une demi-journée.

Merci à eux pour cette initiative. Et si désormais, les fumeurs ne jetaient plus leurs mégots sur l'espace public !

La vitesse sur les routes de la commune

La vitesse est un sujet de mécontentement constant qui nuit au quotidien de tous et qui fait régulièrement le sujet de réclamations auprès des élus.

Pour autant, en tant que conducteur dès qu'on aborde le sujet, les désaccords sont nombreux : limitation à 80, ralentisseurs parfois infranchissables…

Il est de la responsabilité de chacun de conduire avec prudence, de respecter piétons et cyclistes, d'être courtois au volant.

Être conducteur c'est être maître de son véhicule en toutes circonstances. Il est regrettable de devoir rappeler ces règles élémentaires de conduite.

Conseil de développement de Saint-Marcellin Vercors Isère : une assemblée consul'active

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
SAINT-MARCELLIN VERCORS ISÈRE COMMUNAUTÉ

Si comme nous vous avez de l'intérêt pour le territoire où vous vivez, de l'expérience, de la curiosité, une envie de débattre, de participer et de donner votre avis sur les politiques publiques locales, vous avez votre mot à dire, rejoignez-nous !

Le conseil de développement, c'est la démocratie participative à l'échelle de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté.

Retrouvez-nous sur www.saintmarcellin-vercors-isere.fr ou sur notre page facebook. Vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse suivante :

conseil.developpement@saintmarcellin-vercors-isere.fr ou par téléphone au 04 76 38 45 48.

Une fin d'année chargée

Cette année encore l'association a participé aux Journées du Patrimoine : depuis sa création elle n'a manqué aucune édition. Mais le cru 2019 avait un bouquet exceptionnel : il s'agissait de rendre hommage à une personnalité discrète et cependant bien connue au village, le photographe Noël Caillat, décédé en 2013. Les 21 et 22 septembre les quelque 200 visiteurs qui ont défilé dans la Salle des Fêtes communale ont pu découvrir et apprécier deux dimensions d'une œuvre exceptionnelle en quantité et en qualité. La dimension esthétique des photographies était mise en valeur par des tirages grands formats et des commentaires pleins de justesse et de sensibilité. Le côté mémoriel était porté par des clichés représentant des groupes, des manifestations publiques ou privées que les visiteurs pouvaient annoter, précisant le nom d'une personne, d'un site, ou une date. L'accueil réservé à cette initiative aura été une vraie récompense… et un encouragement pour la suite.

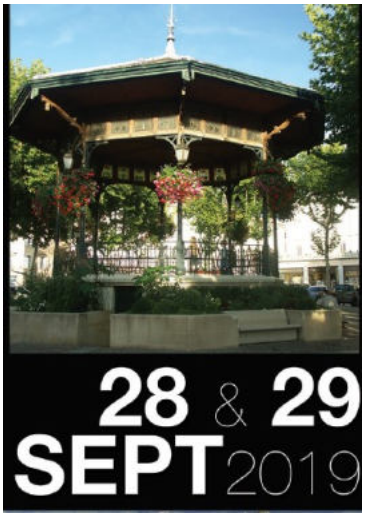

Rencontre des patrimoines :

Les 28 et 29 septembre l'association participait au Salon Rencontre des Patrimoines de Saint-Marcellin. Une occasion pour elle d'animer un stand afin d'exposer ses multiples publications et faire connaître ses nombreuses pistes de recherche. A noter que deux de ses membres, Jacques Ducros et Michel Jolland, ont depuis le départ été impliqués dans l'organisation et la réalisation de ce Salon 2019.

A la recherche des traces de l'église de Quincivet :

La recherche des traces de l'église de Quincivet se poursuit. Après une nouvelle prospection sur le terrain un document récapitulatif des opérations fera sans doute en 2020 l'objet d'une présentation publique. La mystérieuse disparition de cette église est devenue une préoccupation largement partagée. Plusieurs emplacements ont été envisagés et chacun a son opinion. Après bientôt quinze ans de recherches, il est temps de faire le point sur ce que disent respectivement les documents d'archives, la mémoire collective et les spécialistes du repérage des traces invisibles à l'œil nu , qu'ils soient radiesthésistes ou géophysiciens.

Agenda

Le 11 octobre :

Conférence de Gilles Pellet sur « Les végétaux sans fleurs » (fougères, mousses, sphaignes, algues).

Les 10 et 11 novembre :

« Saint-Vérand Hier et Aujourd'hui » s'est associée avec la Municipalité de Chevrières pour, les 10 et 11 novembre, présenter dans cette commune l'exposition « Paul Berret photographe ». On se souvient que cette exposition a été inaugurée à Saint-Vérand en 2013, puis montrée à Saint-Marcellin en 2015.

Le 22 novembre :

Isabelle Varloteaux donnera une conférence intitulée « Les secrets d'une exposition : Picasso au cœur des ténèbres ».

Comme elle l'avait fait pour Fantin-Latour, Isabelle qui est l'une des chevilles ouvrières de l'exposition Picasso proposée par le Musée de Grenoble jusqu'au 5 janvier s'efforcera de décrire toute la mécanique de la mise en place de cette prestigieuse manifestation tout en offrant au public saint-vérannais un aperçu de cette période de création (1939-45) qui fut aussi ténébreuse pour le peintre que pour le monde entier.

C'est la rentrée de sports Loisirs et Bien-Être

La toute nouvelle association **S**orts **L**oisirs **B**ien-**E**tre (SLBE), créée en août 2018 à Saint-Vérand, vient de faire sa rentrée sportive. La première séance de Marche Nordique a déjà réuni 14 participants (photo jointe) qui, pour la quasi-totalité d'entre eux, avait anticipé leurs réinscriptions dès ce mois de juin. L'association qui a compté 60 adhérents l'an dernier, espère séduire de nouveaux membres pour cette nouvelle saison. Elle compte sur l'effet « boule de neige », sur l'enthousiasme remarqué des pratiquants actuels pour proposer ses nombreuses activités aux actifs, jeunes, retraités, seniors, hommes et femmes, … de Saint-Marcellin, Saint-Vérand et des communes voisines. Affiliée à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV), Sports Loisirs Bien-Etre propose quatre activités : « Marche Nordique Sport Santé », « Pilates et Renforcement Musculaire », « Bien Vieillir ».

Marche nordique santé

Chaque semaine les pratiquants se répartissent sur 3 groupes et sont toujours présents avec le sourire pour arpenter les chemins par tous les temps. L'hiver, les séances du vendredi soir sont exceptionnelles et procurent des plaisirs rares, des sensations décuplées ; les sorties sont en effet nocturnes avec frontales. Au cœur des bois, à proximité des animaux sauvages qui nous épient et nous « parlent », nous sommes plongés dans une nature paisible qui s'endort. Pour rappel, la marche nordique est une marche dynamique, technique, propulsée et complète grâce à l'utilisation des bâtons.

Horaires : lundi de 9h à 10h30, mardi de 8h45 à 10h15 groupe seniors et vendredi de 18h30 à 20h.

Pilates Renforcement musculaire

Dès ce mardi 10 septembre l'activité Pilates et Renforcement Musculaire a démarré. Par des exercices en conscience corporelle, l'objectif est de se gainer, de se muscler en profondeur, de rester en forme, avec une respiration spécifique.
Cette méthode développe harmonieusement le corps, corrige les mauvaises postures, rétablit la vitalité, fortifie l'esprit et remonte le moral. Le nombre de personnes présentes a conduit à dédoubler la séance.

Horaire : mardi de 17h45 à 18h45 et 19h15 à 20h15 à la salle des fêtes Saint-Vérand.

Bien vieillir

Mardi 10 septembre le cycle Bien Vieillir a également démarré, avec cependant un petit groupe. Le public séniors (+ 65 ans) est vivement invité à découvrir les bienfaits des multiples activités physiques proposées. La finalité des séances est en effet de maintenir en forme tant sur le plan cardio respiratoire, que sur les plans de la souplesse, de l'équilibre et du renforcement musculaire. Cette activité physique adaptée, conviviale et ludique, répond de plus au besoin de maintien de la santé et du lien social. Des sorties marche sont également au programme pour profiter des bienfaits que procure l'environnement extérieur de notre région.

Horaire : mardi de 10h45 à 11h45 à la salle des fêtes de Saint-Vérand.

Toutes les activités de l'association sont encadrées par une éducatrice sportive diplômée. Sports Loisirs Bien-Etre fait le choix de limiter tous les groupes à environ 15 participants pour un accompagnement plus individualisé et pour plus de convivialité.
Les personnes qui veulent découvrir notre association sont les bienvenues, la première séance découverte est gratuite.

Pour tous renseignements ou inscription, vous pouvez contacter notre animatrice Christelle - 06 26 61 18 71 - assoslbe@yahoo.com

Article rédigé sur la base des informations fournies par les associations

Les Joyeux Dauphinois

Le club du 3ème âge « les joyeux dauphinois » invite les retraités saint-vérannais à venir partager un après-midi avec eux. Pour jouer à la belote, à la coinche, au scrabble….et partager un goûter, un repas à thème.

Vous serez accueillis avec convivialité et bonne humeur.

Le club vous accueille les 2ème et 4ème mercredis de chaque mois à partir de 14 heures.

Les éditions Achille Lescabot

Les Editions Achille Lescabot organise pour la troisième année consécutive son salon du livre dans la salle des fêtes le dimanche 1er décembre de 9h30 à 17h (entrée libre). Une vingtaine d'auteurs locaux vous attendent pour vous proposer leurs romans (fantastique, policier, histoire), recueils de poèmes, livres pour enfants.
Valérie Brun, Thérèse Cigna, Estelle C.Nectoux, Valérie Satin, Jean-Claude Baise, Jean-Marc Bourgogne, Paul Denis, Paul Dubreuil, Frédéric Gaillard, Gilles Glénat, Sébastien Jullian, Claude Vella et Gilbert Vincent-Caboud seront présents. Les inscriptions à ce salon restent ouvertes jusqu'au 15 novembre.

A noter que l'Association « Editions Achille Lescabot » invitera la troupe de théâtre « Thélème » le samedi 18 janvier 2020 qui vous proposera à 20h30 sa dernière pièce tout public :

« Petites histoires a-morales ».

Le comité des fêtes

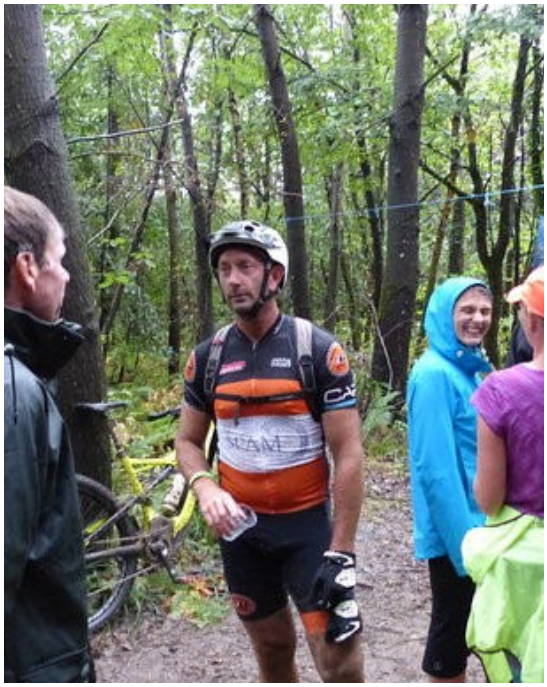

La vogue sous l'eau

La météo n'a pas été clémente et la vogue ne fut pas la réussite attendue. 60 courageux ont bravé le mauvais temps pour découvrir les circuits de randonnée soigneusement balisés la veille.
Une consolation tout de même, le feu d'artifice a encore une fois ravi les spectateurs.

La mondée

Le comité des fêtes organise sa mondée annuelle le samedi soir 11 janvier 2020, que tout le monde retienne cette date . Un casse croûte sera offert.
Les chanteurs et autres talents seront les bienvenus pour cette soirée. Faites vous connaître si vous avez une animation à nous proposer pour cette soirée.
Une tombola sera proposée tout au long de la mondée. Contact 0682192945

Le sou des écoles se porte bien !

De gauche à droite au 1er rang : Céline Vehier (Secrétaire), Sandra Pires (Trésorière), Angélique Genovese (Présidente)

Au 2e rang : Delphine Grisoni (Chargée de communication), Mey-Line Brenat, Marion Vatillieux (Vice-secrétaire)

Au 3e rang : Jonathan Galindo, Claire Gaudio, Aurélie Seurat, Ximena Dye (Vice-trésorière)

Au 4e rang : Claire Besson, Lucie Pasquelin, Aurélie Suchet, Aurélie Pereira.

Absents : Sandrine Charmeil, Noémie Issartel (Vice-Présidente), Laure Nabert, Etienne Poeymirou

L'Assemblée générale s'est tenue le 19 septembre dernier. L'occasion pour Angélique Genovese de dresser le bilan moral et financier de sa première année en tant que Présidente.
Bilan positif sur tous les plans : une équipe de membres dynamiques, des manifestations à la hauteur des espérances (météo favorable, participation à la hausse) et un compte de résultats excédentaire !
C'est ainsi qu'en plus des 10 000 euros de soutien apporté aux activités sportives et culturelles des classes en 2018/19, le Sou proposera, en ce début d'année, un financement exceptionnel supplémentaire (environ 1 500 euros) à l'équipe enseignante pour un projet d'investissement pour l'école.
Ce fût aussi l'occasion, pour la Présidente, de remercier la municipalité et le personnel communal, les partenaires et sponsors, l'équipe enseignante, les bénévoles de l'école et d'ailleurs, qui apportent leur précieux soutien à notre association.
L'équipe compte cette année 18 membres actifs.
Les membres présents ont élu un bureau plus étoffé afin de mieux répartir les tâches et d'envisager progressivement des passages de relais :
Angelique Genovese (Présidente), Sandra Pires (Trésorière), Céline Vehier (Secrétaire) et Delphine Grisoni (Chargée de Communication) sont reconduites respectivement dans leurs fonctions. Marion Vatillieux prend le poste de Vice-secrétaire. Noémie Issartel (Vice-Présidente), Ximena Dye (vice-Trésorière) rejoignent le bureau.
Nous regretterons cependant une faible participation des parents lors des Assemblées Générales. C'est pourtant l'occasion de faire connaissance, de s'informer, d'échanger, d'apporter ses idées, d'ouvrir les portes de l'école. C'est aussi cela la vocation du Sou.

Les principales dates à retenir

Samedi 23 Novembre : Vente de brioches et jus de fruits

Dimanche 22 Décembre : Marché de Noël

Samedi 25 Janvier : Loto

Dimanche 5 Avril : Randonnée Pédestre, VTT et Trail

Samedi 16 Mai : Repas dansant

Vendredi 26 Juin : Kermesse de l'école

Contact : *07.82.09.91.42 (Angélique Genovese, Présidente) ou sdesaintverand@outlook.fr*
Retrouvez-nous sur Facebook : *Sde Saint Vérand ou avec l'adresse email ci-dessus*

Services municipaux :

❒ **Mairie :** Lundi et jeudi : 13 h 30 à 17 h

- Mardi, mercredi et vendredi :

8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17h.

- Samedi de 8 h 30 à 12 h.

Tél. 04 76 38 11 05

M. le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

❒ **Agence postale :**

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 13 heures à 16 heures 30.

Mercredi de 8 heures 30 à 11 heures 30.

Samedi de 9 heures à 11 heures 30.

Tél. 04 76 64 06 46

Services intercommunaux :

❒ **Déchetterie :**

Route de la croix de May à Saint-Sauveur :

- du lundi au vendredi de 9 à 12 heures et de 13 heures 30 à 18 heures.

- Le samedi de 9 à 18 heures.

❒ **Eau et Assainissement**

Service d'astreinte, tous les jours et 24 heures sur 24 au

04.76.36.94.01

Pour les questions d'ordre administratif : contact@eau.smvic.fr ou appeler le **04.76.38.61.48** du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Mariages

Frédéric DE TEMMERMAN et de Corinne NIRAT le 03 août

Matthieu MOREL et Stéphanie CRIMENI le 21 septembre

Naissance

SAOUDI Kayiss né le 31 juillet

.

Décès

Juliette ROUX épouse MARTINEZ le 30 juin

Jean-Pierre BUISSON le 19 juillet

Arlette DUMOULIN-VIRIEUX-PETIT le 04 août

.

Une nouvelle coordinatrice à Mixage Café

Bienvenue à Isabelle

Isabelle Lambelain a intégré l'équipe de Mixage Café mi-juillet. Elle remplace Myriam.

Riche d'une grande expérience dans les secteurs de l'animation, de la coordination et de direction de MJC et de structures d'insertion, elle a exercé son activité dans le Nord, dans notre région et au Sénégal. Elle saura mettre à profit tous ces atouts pour faire vivre Mixage Café.

Des conseils de jardinage

En partenariat avec SMVIC, Mixage Café a proposé un atelier « Jardiner autrement » sur le thème : démarrer un carré de cultures. Une vingtaine de personnes était présente pour suivre les explications de Joseph et Denis. Ils ont, entre autres, présenté des outils peu connus dont la grelinette et la binette japonaise. Les participants ont pu essayer ces outils. Ils ont également apprécié le jardin de fleurs et légumes et l'hôtel à insectes.